

Image not found or type unknown



Retenue sur salaire garantie au net

Par **Sapard**, le **05/09/2019** à **17:49**

bonjour,

suite à un congé maladie, j'ai eu des retenues de salaire appelées garantie au net de mon employeur, ces sommes sont déduites pour garantir le montant du net car les indemnités maladies ne sont pas soumises à certaines retenues de cotisations sociales ce qui fait que le salaire versé par l'employeur n'est pas supérieur au salaire habituel, ces retenues se sont faites mensuellement et de l'ordre de 250 euros, j'ai pris ma retraite au mois de septembre et sur le solde de tout compte j'ai une retenue supplémentaire de 3500 euro en garantie au net que je ne comprends pas puisque l'employeur a déjà retenu mensuellement les sommes requises.

si quelqu'un peu m'éclairer.

merci

cordialement